

Annexe : Cimetière communal. Règlement-taxe coordonné sur les concessions de sépulture, les exhumations, l'utilisation de la morgue, les plaquettes du souvenir et la dispersion des cendres provenant de l'incinération des cadavres humains. Renouvellement et modifications des anciennes dispositions. Refonte dans un règlement unique. Exercices 2021 à 2025 inclus.

**A. CONCESSIONS DE SEPULTURE**

**A.1. CONCESSIONS DE SEPULTURE INDIVIDUELLES**

<b>OCTROI DE CONCESSIONS INDIVIDUELLES</b>	<b>Tarifs Saint-Gillois</b>
<b>Concession de 15 ans pleine terre</b>	
Concession 2 m <sup>2</sup>	755 €
Urne 1 m <sup>2</sup>	375 €
<b>Concession de 50 ans pleine terre</b>	
Concession 2m <sup>2</sup>	2155 €
Urne 1m <sup>2</sup>	1075 €
<b>Concession de 50 ans d'une cellule dans une galerie funéraire en plein air</b>	
2ème et 3ème rangée	3985 €
Par plaque de fermeture	270 €
<b>Concession dans le columbarium (par niche)</b>	
Concession de 15 ans	645 €
Concession de 50 ans	1830 €

Par plaque d'identification	270 €
-----------------------------	-------

Hormis les tarifs uniques pour les plaques de fermeture et d'identification, les tarifs pour les non saint-gillois seront multipliés par 4.

<b>RENOUVELLEMENT DE CONCESSIONS INDIVIDUELLES</b>	<b>Tarifs Saint-Gillois</b>	
<b>Concession de 15 ans pleine terre</b>		
Concession 2 m <sup>2</sup>	4850 €	
Urne 1 m <sup>2</sup>	375 €	
Concession 2m <sup>2</sup> avec accord pour déplacement de la dépouille vers une autre pelouse au moment du renouvellement	375 €	
<b>Concession de 50 ans pleine terre</b>		
Concession 2 m <sup>2</sup>	6460 €	
Urne 1 m <sup>2</sup>	1075 €	
Concession 2m <sup>2</sup> avec accord pour déplacement de la dépouille vers une autre pelouse au moment du renouvellement	1075 €	
<b>Concession de 50 ans d'une cellule dans une galerie funéraire en plein air</b>		
	10 ans	50 ans
1ère, 4ème, 5ème et 6ème rangée	605 €	3015 €
2ème et 3ème rangée	810 €	3985 €
<b>Concession dans le columbarium (par niche)</b>		
Concession de 15 ans	645 €	
Concession de 50 ans	1830 €	

Les tarifs pour les non saint-gillois seront multipliés par 4.

## **A.2. CONCESSIONS DE SEPULTURES COLLECTIVES**

<b>OCTROI DE CONCESSIONS COLLECTIVES</b>	<b>Tarifs Saint-Gillois</b>	
<b>Concession de 50 ans pleine terre</b>		
Pour 2 corps 2,5 m <sup>2</sup>	3015 €	
Pour 3 corps 2,5 m <sup>2</sup>	3770 €	
<b>Concession de 50 ans destinée à la construction d'un caveau</b>		
Caveau de 2 à 3 places 3,75 m <sup>2</sup>	3770 €	
Caveau de 4 à 5 places 3,75 m <sup>2</sup>	5170 €	
Par murage de case	325 €	
<b>Concession de 50 ans d'un caveau préfabriqué</b>		
Caveau 3 places	6355 €	
Par murage de case	325 €	

Hormis le tarif unique par murage de case, les tarifs pour les non saint-gillois seront multipliés par 4.

<b>RENOUVELLEMENT DE CONCESSIONS COLLECTIVES</b>		
<b>Concession de 50 ans pleine terre</b>		
	10 ans	50 ans
Pour 2 corps 2,5 m <sup>2</sup>	605 €	3015 €
Pour 3 corps 2,5 m <sup>2</sup>	755 €	3770 €
<b>Concession de 50 ans d'un caveau construit</b>		
Caveau de 2 à 3 places 3,75 m <sup>2</sup>	755 €	3770 €

Caveau de 4 à 5 places 3,75 m <sup>2</sup>	1040 €	5170 €
<b>Concession de 50 ans d'un caveau préfabriqué</b>		
Caveau 2 places	1040 €	5170 €
Caveau 3 places	1270 €	6355 €

Les tarifs pour les non saint-gillois seront multipliés par 4.

### **A.3 INHUMATION D'URNES SUPPLEMENTAIRES DANS UNE CONCESSION**

	<b>Tarifs Saint-Gillois</b>
Dans une concession de 15 ans	215 €
Dans une concession de 50 ans	700 €
Par murage de case	325 €

Les tarifs pour les non saint-gillois seront multipliés par 4.

### **B. EXHUMATIONS**

Exhumation demandée avant la fin de la concession	160 € + frais d'exhumation réalisée par une entreprise agréée
Exhumation liée à la fin de la concession ou à la gestion des espaces du cimetière	gratuit

### **C. UTILISATION DE LA MORGUE DU CIMETIERE COMMUNAL\***

Location de la morgue pour autopsie	215 €
Location d'un frigo pour un corps	55 €

\* : uniquement entreprise de pompes funèbres agréées ou service public

**D. SURVEILLANCE DE LA MISE EN BIÈRE ET POSE DE SCelles MORTUAIRES SUR LES CERCUEILS**

Pose de scellés après surveillance de la mise en bière	100 €
--	-------

**E. PLAQUETTES DU SOUVENIR**

Plaquettes du souvenir (installation ou renouvellement) par durée de 5 ans	70 €
--	------

**F. DISPERSION DES CENDRES**

	<b>Tarif Saint-Gillois et art.4 du règlement</b>	<b>Tarif non Saint-Gillois et autres cas</b>
Dispersion des cendres	Gratuit	125

**G. CAUTIONS (remboursables)**

Garantie d'exécution du placement d'un monument funéraire	750 €
Garantie de l'exécution de la gravure de la plaque funéraire de fermeture	500 €